

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valeurs 15 cent. — Suisse 30 cent.
Etranger 30 cent.
Reclames : 50 cent. la ligne
Minimum par ses usages : 1 fr.
Supplément de 5 cent. la ligne
pour les annonces ne paraissant
qu'une fois.
Les annonces et réclames sont
reçues exclusivement par la So-
ciété Publicitas S. A. Sion,
Lausanne, Montreux, Genève,
Fribourg, etc. et au Bureau
d'avis du Journal, St-Maurice.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 1 mois 1 jour
Sans Bulletin 6.50 3.75 2.20
Avec Bulletin 9.70 5.35 3.-
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

L'ouverture de la Chambre française a donné lieu à des manifestations de sympathie à l'égard de l'Alsace-Lorraine et de M. Clemenceau.

Les Alliés ont adressé à l'Allemagne une mise en demeure d'exécution immédiate du traité. D'aucuns parlent d'ultimatum menaçant, d'autres de simple injonction.

Entre deux selles

Plus on vit dans le monde politique, plus on arrive à cette fort triste conviction que, sauf de rares et honorables exceptions, tous ceux qui sont modérés ou qui se disent modérés, manquent totalement de courage.

De telle sorte qu'on pourrait conclure en disant que la modération n'est autre chose que de la faiblesse.

Qu'est-ce, en effet, qu'un « modéré », en politique ?

C'est tout bonnement un monsieur qui a peu de croyances, encore moins d'opinions et qui, par-dessus le marché, n'y tient pas plus que cela.

Les députés au Conseil national qui ont voté la motion abracadabrante de la Commission, dans la question des incompatibilités, sont, à cet égard, les types photographiés de cette modération.

La résistance, la lutte, la bataille les épouvantaient, et leurs six collègues fonctionnaires n'ont eu qu'à brandir un petit bout d'étoffe rouge pour qu'ils mettent la crosse en l'air et capitulent.

Et les voilà, aujourd'hui, entre deux selles : le respect de la Constitution qu'ils ont déclarée intangible, par un vote solennel et l'autorisation de violer cette Constitution, jusqu'en 1921, par ce même vote solennel.

Voyez-vous, demain, tous ces mérinos, tous ces présalés, tous ces béliers formant une armée sérieuse contre les loups !

Voyez-vous ces 95 têtes de grenouilles se coalisant contre les 42 brochets socialistes !

Voyez-vous ces canaris, complotant contre le faucon !

Nous causions, vendredi, en gare de St-Maurice, avec MM. Marclay et Gex-Fabry, député et président de Val d'Illeuz, qui ont un peu l'oreille des milieux campagnards, du vote du Conseil national, et ils s'accordaient pour le déclarer désastreux.

Comment, après une telle capitulation de conscience politique, après une telle considération d'opportunisme, après une pareille concession, les 95 majoritaires oseraient-ils encore avoir la prétention d'être pour la Suisse du travail, de l'ordre et de l'autorité, une préservation, une protection, le salut au jour du danger ?

Et pourquoi les membres de la Commission de la vérification des pouvoirs et les députés qui les ont suivis, se sont-ils conduits ainsi ?

Tout bonnement par peur, par peur de révolutionnaires extrêmes dont ils redoutent les violences au Parlement, dans la presse et dans la rue.

Ils frissonnent à la pensée des grèves de sympathie et des cortèges publics, et ils sacrifieraient tout à leur repos, à leurs plaisirs, à leurs affaires, voulant

par-dessus tout manger et dormir tranquillement.

C'est de la potronnerie caractérisée, une question de boutique et d'épicerie.

Dans la fameuse proposition, les 95 députés ont déclaré qu'ils n'étaient ni pour la violation de l'article 77 de la Constitution, ni contre la présence des fonctionnaires fédéraux au Parlement.

Nous savons ainsi ce qu'ils ne sont pas, mais nous ignorons ce qu'ils sont.

Jamais le suffrage universel n'admettra ces déclarations nébuleuses.

Il lui faut des opinions fermes, même si le député doit en changer, et des votes précis, fussent-ils être chagrins.

Les quatre-vingt-quinze se sont volontairement assis entre deux chaises, et ils auront bien de la peine à se remettre debout.

Quant aux fonctionnaires, nous les plaignons sincèrement.

Il n'est jamais prudent de trop tirer la couverture à soi, et quelle étrange idée de combiner leurs fonctions de salariés du Pouvoir et de vérificateurs des actes de ce même Pouvoir !

Hélas ! est-ce une loi sur cette pauvre terre que la soif d'envahir et d'étendre ses Droits Tourmentera toujours les sous-chefs et les rois ?

Est-ce que les six n'avaient pas assez de leurs appointements de fonctionnaires et des primes de renchérissement de la vie, pour qu'ils aient éprouvé le besoin d'y ajouter le rabiot des vingt-cinq francs par jour pendant les sessions parlementaires de plus en plus nombreuses, rabiot qui va être porté à quarante francs ?

Sua eum perdidit ambitio, dit le grammairien du Révérend Père Lhomond.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Une épidémie de vols. — Jamais on n'a autant volé en France. On vole dans les gares : récemment, deux wagons d'huile disparaissaient comme par enchantement sur le parcours Saint-Nazaire-Nantes ; un wagon plombé contenant des jambons, expédié de Tcheco-Slovaquie, arrivait à destination plus plombé que jamais, mais radicalement soulagé de son contenu ; hier encore, on arrêta à la gare de la Chapelle une bande de malfaiteurs en train de dérober d'énormes quantités de sucre, de denrées alimentaires, de colis de vêtements. On vole en tous lieux, à bord des bateaux, sur les quais des ports. On vole en tous pays, à Lyon, à Nantes, à Marseille. On vole des automobiles ; dans le seul Paris, il en disparaît en moyenne une par jour. On vole — et avec quel entrain — les établissements militaires. La place de Versailles vient d'être avisée par le parc d'aviation de Villacoublay qu'une quarantaine de magnétos d'avions et une grande quantité d'outils divers ont été dérobés. Une enquête est ouverte.

L'épidémie actuelle de vols est devenue si grave que les compagnies d'assurances, qui couvraient auparavant par une prime unique toutes les pertes de transport et notamment le vol, ont dû récemment exclure ce risque particulier de leurs polices. Elles ont été contraintes de créer une assurance-vol spéciale dont la prime double et triple la charge que doit supporter le commerce.

Les sociétés qui assumaient spécialement l'assurance des colis postaux, après avoir élevé leur prime de 0 fr. 05 par colis postal à 1 fr. en 1 fr. 50, ont dû liquider et disparaître, tant les vols augmentaient.

L'assassin du tsar. — Le bolcheviste russe, qui a participé au meurtre du tsar et dont on a annoncé l'arrestation, opérée par un hasard en Pologne, ne serait rien moins que le principal auteur du méfait.

L'« Ostrauer Morgenzeitung » est, en effet, informée de Varsovie que l'instruction aurait mis au clair les circonstances suivantes :

L'assassin est un certain Psrednik, qui

avant l'avènement du bolchevisme, vivait tranquillement à Pétrograd où il avait épousé une jeune fille de la bourgeoisie. Un jour, il fut chargé par le soviét de rejoindre le tsar prisonnier à Ekaterinbourg en qualité de médecin, quoiqu'il n'eût aucune idée de l'art médical. Il accepta ce mandat sous le nom de Sztalowsky et alla soigner le tsar.

Au cours de ses entrevues quotidiennes avec la famille impériale prisonnière, il aurait tenté de séduire la princesse Tatiana, deuxième fille du tsar, mais ce médecin géôlier manifesta ses vrais sentiments lorsque les troupes de Kotchak s'approchèrent de la ville. Une émeute éclata. Psrednik, qui était devenu la principale autorité bolcheviste de la ville étouffa l'insurrection et pour lui enlever tout prétexte de se renouveler il décida de tuer la malheureuse famille.

Il fallait une sentence du tribunal révolutionnaire ; pour aller plus vite en besogne, Psrednik signa lui-même la condamnation à mort du tsar et de sa famille et il la fit exécuter par un contingent de marins qui dévalisèrent la maison où demeurait l'ex-empereur.

On a trouvé encore 70.000 roubles et du linge du tsar en possession de Psrednik.

Un médecin meurt victime du devoir. — Le docteur Jaugeas, qui, depuis dix-sept ans, était assistant du docteur Beclère, chef du laboratoire radiographique à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, était appelé, vendredi matin, à l'hôpital américain de Neuilly pour radiographier des malades. Vers 11 heures, alors qu'il préparait l'appareil Coolidge, appareil simplifié pour brancher l'ampoule des rayons X au secteur, une terrible déflagration se produisit et le docteur Jaugeas fut électrocuté. La mort fut instantanée.

Histoire sanglante. — Londres a sa petite affaire Landru. Le 25 octobre dernier, un individu a déposé à la consigne d'une petite gare du Métropolitain, la même consigne où le fameux docteur Crippen avait jadis déposé une malle après avoir assassiné sa femme, une boîte en bois soigneusement enveloppée et ficelée portant le nom d'un M. Smith et la mention « Très fragile ».

Un mois s'étant écoulé et personne n'étant venu prendre ce colis, l'administration le fit ouvrir aujourd'hui, et on y découvrit des os humains calcinés et des cendres où se trouvaient plusieurs épingles à cheveux.

A quoi sert le télégraphe ? — On pensait communément que le télégraphe servait à transmettre les dépêches. Les fils et les poteaux rendent beaucoup d'autres services aux animaux et aux hommes.

Quand on commença à en installer, les ours de Norvège, en les entendant bruir dans le vent, les prirent pour des ruches d'abeilles et s'efforcèrent de les déterrer ; les pics les crurent pleins d'insectes et y percèrent des trous. Peu à peu, ces illusions se dissipèrent ; les animaux se mirent alors en devoir d'aménager à leur usage les réseaux télégraphiques.

La veuve, petit oiseau de Natal, qui suspendait aux branches son nid pareil à un berceau, le confia aux fils, où les serpents ne peuvent atteindre. Le pobereau, du Brésil, accrocha aussi aux fils son lourd nid de terre. Les perroquets, avec une âpre malice, dénouèrent les ligatures et arrachèrent les godets de porcelaine ; les abeilles maçonnes capotèrent de boue ces mêmes godets, et dérivèrent le courant dans le sol ; les araignées tissèrent leur toile entre les fils, et cette communication imprévue embrouilla les lignes.

Mais nul n'a tiré un si bon parti du télégraphe que le « melauereau » du Mexique ; au bas du poteau, cet oiseau pratique un trou assez vaste pour y loger sa famille ; plus haut, il se creuse un observatoire, où des trous, percés dans plusieurs directions, lui permettent de surveiller tous les points de l'horizon ; plus haut encore, il établit ses magasins, qui comportent jusqu'à 700 alvéoles. Ainsi, le poteau lui sert de maison, de forteresse et de grenier.

Les sauvages n'ont pas fait d'adaptation aussi ingénieuse du télégraphe. Cependant, ils en usent assez adroitement. Les godets servent de tasse à café dans les gourbis algériens. Les fils servent à tresser des clôtures. Les poteaux de bois sont utilisés dans les maisons ; les poteaux de fer creux sont d'excellents canaux d'irrigation. Les paratonnerres fournissent des sagaies perfectionnées. On ne s'étonnera donc plus de

voir les peuples primitifs accueillir avec joie le télégraphe.

Simple réflexion. — Le travail, c'est la victoire. Partout où l'on travaille la victoire arrive.

Curiosité. — La main-d'œuvre et les matériaux de construction étant très chers, on cherche par tous les moyens à diminuer le prix des maisons. C'est ainsi qu'un Anglais propose d'en revenir à la méthode employée, il y a près de deux cents ans. Il existe, dans plusieurs comtés d'Angleterre, des cottages excessivement jolis qui ont défuté le temps et ont résisté à toutes les intempéries.

Pour construire ces maisons, on employait un mélange de sable et d'eau dans lequel on mettait de la paille que l'on pressait en la piétinant. Les murs avaient 90 cm. d'épaisseur et reposaient sur une base faite de cailloux ronds mêlés à la chaux. Il ne fallait pas plus de 8 ouvriers pour élever une maison dont le prix de revient, minime à cette époque, serait encore des plus modérés à l'heure actuelle.

Pensée. — Le martyr expie tout ; le suicide n'expie rien ; il aggrave.

Qu'en dirait-on ?

Il faut du courage pour être simple, de la force morale et une si grande qualité que je l'appellerais presque une vertu ; l'indifférence, vis-à-vis du qu'en dira-t-on.

Simplicité dans la vie morale et dans la vie matérielle, en mettant de côté toute influence extérieure, en négligeant les exemples tentants et les mille appels du luxe et de la richesse. Simplicité, sincérité, vous n'êtes point de vains mots et vous êtes sœurs jumelles. Il est des vies qui sont un mensonge perpétuel et une tromperie journalière parce qu'elles ont mis de côté, tel un vieil habit qui vous donne l'air pauvre, banni et méprisé, la simplicité qui était leur lot ; des vies bien tracées sur un modeste sentier bordé de fleurs discrètes, des vies belles dans leur humilité sont empoisonnées par l'oubli de la simplicité qui en faisait le charme et, semblables aux bijoux de « plaqué », sont brillantes avec fausseté, et vides et vulgaires, parce qu'on n'a pas de force et de caractère.

« Que dirait-on de me voir sortir toujours avec le même chapeau ; que dirait mon amie de mes gants reprisés, elle, toujours élégante et qui se moque si aisément ; que dirait celle-ci de mon manteau démodé et celle-là, riche et chancelante, de mes mains sans bagues et de ma montre d'argent ? Que pensera de moi Madame X., si instruite, qui peut se procurer et lire tout ce qui paraît, qui assiste à tout ce qui se passe et discute avec aisance de tout avec cette sûreté des gens riches qu'on écoute toujours ; que pensera-t-elle de mes goûts simples, de mon ignorance littéraire, de mes idées que j'exprime rarement ?

« Et celle-ci encore, qui m'a reçue dans son coquet salon, celle-là chez qui j'ai bu un thé exquis dans du chine ravissant, toutes celles enfin, « qui n'ont pas besoin d'être simples », comment oserai-je les recevoir dans mon petit chez-moi ? Impossible de leur montrer ma petite robe de rien du tout et mon pauvre salon sans tapis ; elles s'amuseront et riront de moi quand elles m'auront quittée ».

Et voilà d'où sort le mensonge d'une vie, comment il croît, minuscule et presque invisible au début, comment il prospère et empoisonne nos pensées, fait dévier notre sens moral et nous force à mettre de côté, dans les petites choses comme dans les grandes choses, la belle sincérité qui nous eût donné le bonheur tout simple.

La pauvreté n'est point vice, simplicité ne saurait l'être ; il n'est rien de misérable et de mesquin comme une

belle façade, avec des moulures de stuc et des encorbellements ouvrés, qui s'effrite et tombe morceau par morceau, parce que sa construction est défectueuse et parce que pauvres et sans solidarité furent les matériaux qu'on employa. Evitons, celles de nous qui avons une vie simple, les stucs inutiles, les ornements sans solidité, les embellissements « de façade ». Que dira-t-on, que pensera-t-on ? Eh ! que peu m'importe le monde ! Je reste moi-même, en toute simplicité ; livrons peu (et cela est important) de notre vie à ceux qui en ont une plus aisée et plus facile ; ayons le courage de ne point pouvoir être des riches de ce monde, la force, tout bonnement, de rester sincères, et simples au dedans comme au dehors, vis-à-vis de soi et vis-à-vis du « monde ». Qu'en dira-t-on ?

Du bien, Madame, neuf fois sur dix, conclut la *Suisse Libérale*.

Les Evénements

OUVERTURE de la Chambre française

Ovations à l'Alsace-Lorraine et à M. Clemenceau

Injonction à l'Allemagne LA SITUATION

La Chambre française s'est ouverte lundi au milieu de l'allégresse générale. Toutes les tribunes étaient comblées et tous les députés se trouvaient à leur banc.

Lorsque les députés alsaciens-lorrains pénétrèrent en groupe dans la salle, des applaudissements éclatèrent, et c'est au milieu d'une véritable tempête d'applaudissements que les députés des provinces libérées gagnèrent leur place, derrière le banc du gouvernement.

M. Clemenceau leur serre la main au passage.

M. Siegfried, député du Havre, président d'âge de la Chambre a prononcé le discours à l'ouverture et a dit :

Nous accueillons les bras ouverts les représentants alsaciens et lorrains qui reviennent parmi nous après de longues souffrances endurées avec une énergie et une fidélité admirables. Leur retour marque une ère nouvelle et magnifique de l'histoire de la France.

M. Siegfried rappelle les adieux des représentants alsaciens et lorrains en 1871 jurant de conserver une affection filiale à la France jusqu'au jour de leur rentrée dans la mère-patrie. Ce jour de gloire et d'allégresse est arrivé. La France retrouve son intégrité grâce à son admirable armée, à ses nombreux mutilés, à ses glorieux morts, au concours de ses alliés qui versèrent leur sang pour la défense de la civilisation, à l'énergie du gouvernement, à la vaillance de son chef M. Clemenceau.

Les Alsaciens et les Lorrains sont rentrés au sein de la mère-patrie d'une volonté unanime, réalisant ainsi les vœux des grands patriotes Gambetta et Jules Ferry.

M. Siegfried termine en célébrant le triomphe du droit et de la justice par la présence des frères retrouvés pour toujours.

Le passage où il a salué le retour de l'Alsace-Lorraine à la France déchaîne une explosion d'enthousiasme, de même que le passage où il apporte son hommage aux morts et à l'armée. Mais la manifestation atteint de plus grandes proportions encore lorsqu'il parle de M. Clemenceau.

Le président du Conseil reste immobile, la tête inclinée sur son pupitre, pendant que plus de 500 députés l'accablent.

Des applaudissements unanimes sa-

lument la péroraison du discours de M. Siegfried.

Puis la parole est donnée à M. François. Pendant que ce dernier gravit les marches de la tribune, toute la Chambre se lève.

M. François, qui est un orateur puissant, remercie tout d'abord M. Siegfried, puis il lit sa déclaration qui est hachée d'applaudissements, particulièrement quand il parle de M. Poincaré et de M. Clemenceau.

L'orateur est félicité par le président lorsqu'il descend de la tribune.

Le président du Conseil prend la parole à son tour. Il prononce son discours d'une voix ferme et l'émotion fait trembler ses mains. Le discours est souvent interrompu par des applaudissements. Le président du Conseil est applaudi lorsqu'il regagne sa place. Plusieurs députés réclament l'affichage des trois discours.

L'affichage des discours de MM. Siegfried, François et Clemenceau est voté à mains levées.

Le traité de Versailles

Un ultimatum à l'Allemagne

Le Conseil suprême a adopté samedi, à l'unanimité, le texte de la réponse à faire au gouvernement allemand au sujet de la mise en vigueur du traité de Versailles. On assure que le Conseil suprême enjoint à l'Allemagne de signer le protocole d'application des dispositions de l'armistice qui n'ont pas encore été remplies à ce jour.

On se rappelle que l'Allemagne avait insisté particulièrement sur trois questions : le rapatriement des prisonniers de guerre, les réparations demandées pour Scapa-Flow, et enfin la disposition du protocole du 1er novembre, selon laquelle les puissances alliées et associées se réservent le droit de prendre des mesures de coercition militaires en cas de nécessité.

Le Conseil suprême s'explique sur ces divers points, mais la presse n'a pas reçu jusqu'ici de renseignements à ce sujet. On sait seulement que l'ultimatum ne fixe pas un délai de réponse, mais expose nettement les conséquences auxquelles l'Allemagne s'exposerait si elle ne cédait pas. Les Alliés font des préparatifs militaires pour appuyer leur mise en demeure. Foch et Wilson coordonnent un plan d'occupation de certains territoires de la rive droite du Rhin. Des concentrations de troupes sont déjà en cours en Alsace. Pour laisser le temps nécessaire aux états-majors, le Conseil suprême a estimé sans doute qu'il ne fallait pas imposer dès aujourd'hui un délai péremptoire à l'Allemagne pour se déterminer. D'ailleurs, la convention d'armistice, qui reste en vigueur jusqu'à la paix, peut prendre fin après un préavis de trois jours. Les Alliés ont le droit de dénoncer l'armistice quand il leur plaira et de prendre trois jours après les mesures de coercition convenables.

Nouvelles Etrangères

La terreur en Irlande

Les attentats se multiplient en Irlande. Le gouvernement a fait publier une proclamation par laquelle il offre cinq mille livres sterling à quiconque fournira des indications pouvant amener l'arrestation de ceux qui participent ou qui ont participé à quelque crime. A ceux qui ont été complices du délit s'ils n'ont pas frappé, le gouvernement offre une récompense de 500 liv. st. et en outre l'impunité et sa protection s'ils se décident à révéler les noms d'autres complices.

On a remarqué que les policiers particulièrement visés sont ceux-là mêmes qui ont figuré comme témoins dans le procès contre les révolutionnaires de Dublin en 1915. Leur assassinat prend un caractère d'intimidation et de vengeance politique.

Dans le même temps, les autorités militaires de Dublin ont mis au ban plusieurs individus soupçonnés de propagande subversive et de vols dans les dépôts d'armes, en avertissant que tous ceux qui offriront refuge et protection à ces personnes risqueront non seulement d'être arrêtés, mais éventuellement d'être condamnés à la réclusion pendant toute leur vie.

Tous ceux qui, en Irlande, conservent un reste de responsabilité stigmatisent ces attentats.

Le cabinet britannique a consacré, mercredi, une séance à l'examen de la question irlandaise. Le maréchal French, lord-lieutenant d'Irlande, y assistait.

On croit savoir qu'il a décidé de soumettre à la Chambre des communes un nouveau projet de Home Rule dans le courant de ce mois, afin qu'il puisse passer en seconde lecture avant les congés de Noël.

Le retard qui s'est produit dans l'élaboration du projet est dû à la difficulté qu'on a éprouvée à adapter les clauses économiques de la loi du Home Rule de 1914 au nouveau projet de règlement irlandais sur une base fédérale.

D'autre part, le gouvernement a envisagé les mesures à prendre pour le maintien de l'ordre en Irlande et la répression des crimes. Plusieurs journaux de Londres annoncent qu'il aurait été décidé d'abolir provisoirement en Irlande les jurys, parce qu'ils se sont souvent montrés enclins à acquitter les auteurs d'attentats inspirés par les passions politiques. Les jurys seraient remplacés par une commission de trois juges.

Nouvelles Suisses

Au Conseil national

M. Willemin développe une motion concernant le droit des auteurs d'une interpellation de répondre aux explications données par le Conseil fédéral.

M. Stadler, reprend la motion de M. Edouard Scherrer, interdisant aux orateurs de lire leurs discours.

M. de Dardel demande des sessions plus fréquentes, mais plus courtes et des séances plus brèves. Il propose aussi de consacrer une séance par semaine, aux interpellations d'actualité et suggère que tous les grands débats soient sténographiés.

M. Burrel appuie la motion Stadler. Il estime que c'est à la société de la presse que revient le droit de décider de l'admission des journalistes à la tribune de la presse.

Après une brève réplique de M. Walther (Lucerne) à divers orateurs, les motions relatives au règlement des Chambres sont renvoyées à une commission de 15 membres.

M. Walther (Lucerne) développe ensuite une interpellation sur l'abrogation de l'interdiction de l'abatage israélite.

M. Decoppet déclare que les circonstances qui ont motivé cette décision n'existent plus et qu'une nouvelle décision sera prise à bref délai.

M. Bonhôte développe une interpellation demandant au Conseil fédéral de renseigner le Conseil national sur les démarches qu'il a faites pour défendre les intérêts des Suisses en Allemagne.

M. Calonder répond que le Conseil fédéral a fait tout son possible pour prévenir les conséquences des impôts prélevés qui ont le caractère d'une confiscation ; on peut espérer que ces démarches aboutiront. Il faut remarquer que les Suisses peuvent éviter les conséquences de la loi, en abandonnant leur domicile en Allemagne.

M. Bonhôte se déclare heureux de savoir que le Conseil fédéral s'occupe de la question.

Vorarlberg, Suisse et Autriche

Les journaux quotidiens ont longuement commenté, ces jours, les débats et les motions de la Diète du Vorarlberg. Nous croyons superflu de nous étendre longuement à ce sujet. Un communiqué du Conseil fédéral détermine exactement la situation politique de cette épineuse question. Voici ce communiqué :

« En présence des déclarations officielles faites récemment par le gouvernement autrichien, le Conseil fédéral tient à constater qu'il n'a jamais rien fait pour encourager la séparation du Vorarlberg d'avec l'Autriche. M. le conseiller fédéral Calonder, chef du Département politique, a dit de la manière la plus précise et la plus positive dans son récent discours au Conseil des Etats : « La Suisse ne s'immisce en rien dans les relations intérieures entre le Vorarlberg et l'Autriche. »

La question du Vorarlberg ne se pose donc pas au point de vue politique aux

yeux de la Suisse, pour autant et aussi longtemps que le Vorarlberg fait partie intégrante de l'Autriche. Mais la question prendrait un tout autre aspect et un autre caractère pour la Suisse si le Vorarlberg venait à se détacher de l'Etat dont il forme partie pour se rattacher à un autre Etat.

Le Conseil fédéral est disposé, indépendamment de toute considération politique, à venir en aide, dans la mesure du possible, au vaillant petit peuple voisin, pour lui permettre de surmonter les difficultés momentanées de son ravitaillement. Il est disposé, en outre, à appuyer, si le Vorarlberg le lui demande, auprès de la Conférence de la paix et auprès de la Ligue des Nations, le droit du Vorarlberg à sa libre disposition, mais il est résolu à s'abstenir de toute démarche tendant à provoquer le détachement de ce pays du corps politique auquel il appartient actuellement. »

LES RECRUES

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un arrêté en vertu duquel les citoyens se présentent au recrutement dans l'année où ils atteignent leurs vingt ans.

Jusqu'à nouvel ordre, le service militaire commencera dans l'année où la recrue atteint sa vingt-unième année.

L'impôt sur les coupons

Le Conseil fédéral a décidé samedi matin de transmettre au Parlement la loi instituant un impôt sur les coupons et la loi révisée sur la Banque nationale.

DES MORTS

Il y a des morts de personnalités à foison depuis quatre jours.

C'est M. Isaac Oyex-Ponnaz, ancien conseiller d'Etat vaudois et ancien conseiller national, décédé à Lausanne, à l'âge de 61 ans, après une très longue maladie et de terribles souffrances.

M. Isaac Oyex-Ponnaz était né à Bex le 4 juillet 1858. Tour à tour apprenti, puis ouvrier boucher, il a fait, comme « compagnon », son tour de France ; il était rentré à Bex en 1878, pour seconder son père dans sa profession de maître-boucher, qu'il devait embrasser à son tour. De bonne heure il s'intéressa vivement à la chose publique, à sa commune d'abord, où il est, dès 1882, conseiller communal, dès 1886 municipal et comme syndic de 1890 à 1895. Bex lui est redevable d'heureuses initiatives ; il fut un des initiateurs du chemin de fer électrique de Bex-Gryon-Villars et de l'entreprise des forces motrices de l'Avançon.

M. Oyex-Ponnaz gravit très vite les échelons de la députation. C'était un homme de talent naturel, de tact, de bonté, qui ne laisse que des amis. Il avait épousé Mlle Ponnaz, de Lavey, fille et sœur d'anciens syndics.

Un autre décès qui frappera ses nombreux amis et connaissances est celui de M. Camille Delessert qui venait, il y a peu de jours, de donner sa démission de directeur des postes de 2e arrondissement, soit le nôtre. Il s'en va, à l'âge de 85 ans, infiniment regretté de ses subordonnés.

De Genève, on annonce la mort, dans la 75e année de son âge, de M. Odier, ancien ministre suisse à Péterograd, ancien conseiller d'Etat genevois, conseiller des Etats et conseiller national.

Mentionnons encore les décès de M. William Cart, archéologue et muséographe vaudois, de M. le Dr Jules Cornu, un Vaudois encore, dont le nom reste attaché à des travaux de philologie romane qui ont fait époque dans cette branche du savoir.

Décès du Colonel Louis Grenier qui, comme juriste, rédigea pendant de longues années le *Journal des Tribunaux*.

LA RÉGION

L'Affaire de Gryon.

M. Félix, né en 1879, agriculteur, de Gryon, est accusé de tentative de subordination de témoins et de dénonciation calomnieuse. Au mois de novembre 1918, M. fut l'objet d'un rapport

de chasse dressé par le sergent de gendarmerie J. et le gendarme L., du poste de Gryon, qui, entendant une détonation, avaient reconnu le prévenu au moyen d'une longue-vue au moment où il venait de tuer un chamois.

M. fut condamné par le préfet d'Aigle à 400 fr. d'amende ; il refusa de se soumettre à ce prononcé. L'affaire fut déferée au tribunal de police d'Aigle, qui confirma le prononcé. M., privé de son permis de chasse, chercha à faire annuler sa contravention ; c'est alors qu'il déposa, en janvier de cette année, une plainte contre les gendarmes pour faux rapport.

Plus tard, il trouva un ami complaisant qui déclarait être l'auteur du délit de chasse. Mais, au cours d'une inspection locale à laquelle procéda M. le juge d'instruction cantonal, cet ami, faisant la démonstration de l'acte prétendu commis par lui, se trompa de sentier, se coupa dans ses déclarations et finit par reconnaître que toute cette mise en scène était inventée, qu'il avait reçu 100 fr. de M. pour se dénoncer.

A leur tour, les gendarmes portèrent plainte pour dénonciation calomnieuse. Il y a lieu de louer les gendarmes pour leur attitude modeste, mais ferme, déposant sans animosité, refusant une indemnité et ne réclamant que leurs frais de déplacement. Ils déclarent que cette affaire les a beaucoup éprouvés moralement, qu'ils ont eu à souffrir des sarcasmes de plusieurs personnes et que cette affaire a fait grand bruit dans le grand district.

Le ministère public requiert contre M. la peine de huit mois de réclusion et 500 francs d'amende. Après plaidoirie, la cour condamne le prévenu à trois mois de réclusion et aux frais.

Poignée de petits faits

Il est question de la création d'une société suisse d'armements maritimes, ayant son siège en Suisse, mais dont les navires battent pavillon helvétique, auraient Anvers comme port d'attache et tête de ligne.

L'Avanti reçoit de Rome des informations extraordinaires, mais non improbables sur ce qui se passe parmi les légionnaires de Fiume.

Plusieurs officiers, ennuyés de la morne vie provinciale de Fiume, auraient tenté de rentrer en Italie.

On donne comme certain l'arrestation, sur l'ordre de D'Annunzio, du major des grenadiers Reina, organisateur de l'expédition de Fiume. L'arrestation aurait été motivée par de graves dissensions entre lui et D'Annunzio sur l'opportunité d'un débarquement en Italie.

Samedi matin, à La Chaux-de-Fonds, un certain C., a tiré sur sa femme un coup de revolver. Il a atteint à la tête la pauvre femme, qui a été transportée à l'hôpital dans un état très grave. Le mari a pris la fuite et s'est réfugié dans une maison voisine, où la police l'a arrêté une heure après.

La Chambre grecque a réélu président, presque à l'unanimité, M. Sophoulis. En prenant possession de son siège, le président a prononcé un discours, dans lequel il a notamment fait le panegyrique de M. Venizelos, en accentuant les succès réalisés dans le domaine des questions nationales.

On signale de Constantinople que des secousses sismiques continuent à intervalles réguliers dans la région de Soma et de Bergame, jetant l'inquiétude parmi la population qui campe en plein air, malgré la rigueur de la saison.

On mande de Goeschenen qu'en raison de la chute d'une avalanche la ligne de Schoellenen a dû interrompre son trafic.

Il est tombé un mètre de neige dans la région d'Obergesteln.

Au procès de Zurich, les accusés Kung, Trostel, Kopp, Wyss et d'autres, sont libérés. Hausmann est condamné à six semaines de prison ; Wöhler, membre du Conseil municipal, à trois mois ; Luthy Gottlieb, à trois semaines ; Scheller, à une semaine ; Krachenfels, à deux mois ; Paul Luthy, à trois semaines ; Scherrer, à deux jours, et Marti, à deux semaines.

Les condamnés restent provisoirement en liberté. Ils ont quitté la salle en chantant l'« Internationale ».

Une grève d'écoliers s'est produite à Fleurier. Des élèves astreints à la fréquentation de l'école complémentaire, prétendant avoir des motifs de se plaindre, ont abandonné délibérément les cours et déclaré la grève, non sans commettre divers actes d'insubordination. Les autorités sont aussitôt intervenues et, après enquête, infligeront aux mutins la punition qu'ils méritent.

Samedi soir, dans un café du centre de Florence, une bombe qui avait été déposée a fait explosion. Une panique en est résultée ; trois personnes ont été légèrement blessées.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un engin explosif a été découvert à l'imprimerie de la *Gazette del Popolo*, à Turin. La mèche a brûlé sans provoquer d'explosion.

Réunis au nombre de 250, les membres du corps enseignant de la ville de Berne ont décidé, après une longue discussion, de cesser dès le 8 décembre de participer à tout travail accessoire rétribué ou non rétribué et de mettre à l'interdit pour les membres du corps enseignant les places accessoires. La résolution votée ajoute que les fonctions officielles ne sont pas touchées par cette affaire et que l'attitude prise par le corps enseignant ne se dirige point contre la loi sur les traitements. Le corps enseignant ne défend que son honneur.

M. Franz Haaf, de Zurich, âgé de 46 ans, a été tué en faisant la démonstration d'un appareil de désinfection contre la fièvre aphteuse. L'engin explosa et M. Haaf eut la tête fracassée.

Pour remplacer feu M. Eugène Ruffi, le Conseil fédéral a nommé membre de la commission fédérale des examens de maturité, M. Félix Bonjour, directeur de la *Revue*, ancien conseiller national, à Lausanne.

D'importantes quantités de benzène étant attendues prochainement de Pologne, les prix pourront de nouveau subir une importante réduction.

Nouvelles Locales

A tout nouvel abonné

pour 1920, le « Nouvelliste » sera envoyé gratuitement pendant ce mois de décembre.

Réunion de la Société d'Histoire du Valais romand

Dimanche, la Société d'Histoire du Valais romand s'est réunie à l'Hôtel du Simplan, à St-Maurice.

M. Trottet a cédé ses fonctions de président à M. Bertrand, pharmacien à Chexbres, un de nos plus consciencieux fouilleurs et historiens.

Font partie du Comité, en plus de ces deux membres, MM. Dr Bovet, Pierre Boley, Courthion, Jn.-Ch. de Courten, Jos. Morand, Dr Comtesse et Milliod.

La Société a entendu, dimanche, un très intéressant travail de M. Fœx sur *La Famille de Duin*, dont tous les Bas-Valaisans connaissent les vertiges du manoir, rière Bex. On se faisait une fête des communications de MM. Gabut et Comtesse. Malheureusement, le temps était limité, et il a été décidé de publier ces travaux dans les *Annales* où l'on ne pourra que mieux les apprécier.

L'Assemblée a décidé d'adresser aux Autorités une invitation pressante à édicter des prescriptions pour la conservation, l'entretien et la mise au point des archives communales, puis elle a examiné l'étude d'un programme-schéma de l'histoire de ces mêmes communes.

(Nous croyons savoir que ces prescriptions existent déjà. Malheureusement, elles restent à l'état de prescriptions comme tant de choses chez nous.)

Excellente journée de travail !

LA RÉCAPITULATION d'une belle œuvre de secours

Sur une somme de 32.934 francs 20 recueillis en vue de secourir les rapatriés français et belges passant en gare de St-Maurice, il était resté un reliquat de 4699 francs.

Nous ne revenons pas sur les 28.235 fr. 20 dépensés en pain, chocolat, lait, cigares, frais de pharmacie et au-

tres. Les comptes approuvés par M. le conseiller d'Etat Delacoste ont été publiés par les journaux il y a quelques mois.

Aujourd'hui, nous voulons indiquer aux bienfaiteurs de l'œuvre le noble et excellent usage qui a été fait du reliquat. Après autorisation du Conseil d'Etat, nous avons donc procédé à la répartition suivante, tenant scrupuleusement compte de l'intention des donateurs :

Œuvre des soldats français de la guerre	1500
Secours d'urgence dans les régions libérées	1500
Œuvre des volontaires suisses de la guerre	1000
Don national suisse	699
Total :	fr. 4699

Ces quatre œuvres bénéficiaires nous ont remerciés, en termes émouvants, des dons qui leur ont permis de soulager mieux encore de pénibles infortunes et des infirmités, hélas ! inguérissables. Ces remerciements, nous les reportons sur les généreux souscripteurs de l'Œuvre.

Pour le Comité cantonal de Secours aux Evacués :

Le secrétaire : Maurice de WERRA.
Le président : Ch. HEGELER.
Le caissier : Jos. LUISIER.

Nos Vins à l'étranger

On nous écrit :
A la dernière assemblée générale de la Société séduisante d'agriculture, M. A. de Rivaz a tenu, avec beaucoup de raison, à exprimer la reconnaissance des viticulteurs valaisans, envers M. H. Leuzinger et M. Morel, président et secrétaire du Syndicat d'exportation des vins, pour le zèle qu'ils ont apporté, pour faire écouler à l'étranger, les grands stocks encavés en 1918 et qui ne trouvaient pas preneurs sur le marché suisse. Nous ne pouvons que féliciter M. A. de Rivaz de l'idée qu'il a eue de soulever de façon si heureuse et avec tant d'apropos, cette question qui fut vitale pour le vignoble valaisan de l'écoulement des vins de l'automne, à jamais mémorable de 1918. De ce que nous avons entendu, nous pouvons en effet conclure que ces ventes à l'étranger ont dû se faire à des conditions tout à fait brillantes pour les encaveurs groupés en un syndicat aussi bien dirigé. Nous comprenons que, ces derniers ne tiennent pas à ébruiter les bénéfices réalisés, de ce fait, mais n'y aurait-il, cependant, pas lieu, tout de même, de renseigner quelque peu le public sur ces intéressantes opérations. Les dirigeants du syndicat d'exportation ont sans doute dû ouvrir à nos produits des débouchés nouveaux et rien ne pourrait davantage intéresser les producteurs, eu égard aux résultats obtenus, que d'être informés mieux que par des vagues et confuses rumeurs. Ceci, non seulement en vue d'intérêts commerciaux futurs, mais aussi afin de pouvoir apprécier, plus justement, l'œuvre des personnes qui, avec tant de zèle et de dévouement, comme l'a fort bien dit M. A. de Rivaz,

ont su mener à bien une entreprise aussi délicate et aussi difficile. Z.

La neutralité et la vente des munitions

M. F. Feyler écrit dans la *Gazette de Lausanne* que la Suisse a manqué à sa neutralité en vendant des munitions pendant la guerre. Il écrit :

D'abord, nous avons secondé l'activité guerrière des Impériaux et des Alliés en leur vendant des munitions, des hausses de canons et autre matériel militaire aux uns et aux autres, ce qui était un acte d'hostilité contre tous deux, alternativement ou simultanément. Nous avons été belligérants dans toute la mesure où nous pouvions l'être sans risque, et ce n'est pas une raison parce que nous avons reçu de l'argent des deux mains, pour qu'adversaires et partisans du Pacte invoquent aujourd'hui, les yeux au ciel, le « principe » de la neutralité et l'ardeur de notre pacifisme chrétien. Pour qui ne demande pas aux discours d'être un masque à la réalité, nous avons bel et bien violé l'esprit du traité de 1815. L'Europe n'a rien dit, parce que les deux camps qui l'ont partagée avaient un égal intérêt à notre violation. Mais lorsqu'un autre Etat neutre, les Etats-Unis, a fabriqué des munitions pour l'Entente au nom de la liberté commerciale, l'Allemagne a torpillé le « Lusitania » sous prétexte qu'il les transportait. Cependant les Etats-Unis n'avaient jamais promis d'être neutres à perpétuité.

Nous ne saurions partager cette manière de voir, dit la *Revue*. La grande majorité des juristes compétents reconnaissent que les commerçants neutres peuvent vendre sur leur territoire des armes, des munitions, du matériel de guerre à un belligérant. Le belligérant adverse ne peut s'en plaindre tant que le gouvernement dont dépendent les commerçants neutres n'est pas impliqué dans ces opérations. Mais le belligérant, disent-ils, ne saurait être astreint à souffrir que les sujets neutres envoient par mer à son ennemi des objets destinés à aider à la continuation de la guerre. Il revendique le droit de confisquer les marchandises qui sont dans ce cas.

En d'autres termes, le belligérant empêche là où il le peut, par ses moyens de guerre, qu'un pays neutre ne vende des munitions et des armes à ses adversaires, mais il ne considère pas que cette vente constitue une infraction à la neutralité tant que le gouvernement ne s'en mêle pas.

Isérables — Saillon. — Conférences Schwar.

M. Schwar donnera mardi, 9 courant, à Isérables, et mercredi 10 courant à Saillon, le soir à 7 h. 1/2, sa conférence sur le but et l'utilité de la Fédération valaisanne des Producteurs de lait.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités à y assister.

Leytron. — Conférence Schwar.

Les agriculteurs s'intéressant au but que poursuit la Fédération valaisanne des Producteurs de lait sont cordialement invités à assister à la conférence qui sera donnée par M. Schwar, jeudi prochain, 11 crt., à 7 h. 1/2 du soir, à Leytron.

Monthey. — Exposition anti-tuberculeuse.

Le public de Monthey et des environs est vivement sollicité d'aller visiter l'Exposition anti-tuberculeuse très intéressante qui s'est ouverte le 7 et durera jusqu'au 14 décembre crt., dans la Halle de Gymnastique du Collège.

Heures d'ouverture : de 1 h. à 4 h. et de 7 à 9 heures du soir.
Entrée gratuite.

CONFERENCE :

Mercredi 10 décembre crt., à 8 heures du soir, aura lieu, au Cinéma Mignon, à Monthey, une Conférence de M. le Dr Exchaquet, à Montreux, excellent orateur fort documenté sur le sujet suivant : « *La Tuberculose, fléau national* ».

Que chacun vienne l'applaudir et s'instruire. — Entrée gratuite.

Grimisuat. — Tentative d'assassinat.

Un jeune homme de Grimisuat, rentré de l'école de recrues, a frappé d'un coup de hache, au cours d'un accès de folie, une femme âgée qui vaquait à ses occupations, Mme Anastasie Riendet. La victime a été transportée dans un état grave à l'hôpital de Sion.

Importation des meubles.

S'appuyant sur ses pleins pouvoirs, le Conseil fédéral a prohibé, jusqu'à nouvel avis l'importation des produits de l'industrie mobilière afin de prévenir les interruptions de travail, par suite de l'importation excessive de marchandises fabriquées. Le département de l'économie publique déterminera et publiera les dispositions du tarif douanier qui tombent sous le coup de cette prohibition. Il a la latitude de faire des exceptions jusqu'à concurrence de la moyenne mensuelle des importations de 1913 et est autorisé à percevoir une taxe sur les permis qu'il délivrera à cet effet ; pour la fixation de ces taxes, il sera tenu compte du prix de la valeur de la marchandise en question. Le département peut accorder des permis généraux pour l'importation de pays dont l'exportation de meubles, selon la statistique du commerce, ne dépasse pas les quantités normales.

L'arrêté entrera en vigueur le 15 décembre.

A la frontière italo-suisse.

On écrit au *Journal de Genève* :

« Est-il vraiment nécessaire que six de nos soldats soient utilisés à la vérification d'un même passeport ? C'est ce qui se passe à Brigue. Il suffira, pensons-nous, de signaler cet abus — qui coûte, comme tous les abus — pour que l'autorité compétente, soit la police de l'armée, prenne des mesures moins bureaucratiques ».

Fièvre aphteuse et importation.

Devant l'extension persistante de la fièvre aphteuse en Italie et les arrivages répétés de bétail d'abattage contaminé à la frontière suisse, l'office vétérinaire fédéral s'est trouvé obligé de retirer toutes les autorisations d'importation accordées pour l'entrée du bétail de boucherie (gros et petit bétail) d'origine italienne.

ASSASSINAT à St-Pierre-des-Clages

(Par téléphone).

Un assassinat horrible a été commis lundi soir à St-Pierre-des-Clages.

A la suite d'un guet-à-pent et sans provocation aucune, un jeune homme, nommé Roduit, a été tué par deux individus de la localité. On assure que les assassins ont agi sous la pression de vengeances. Ils ont été immédiatement arrêtés.

Les Avalanches et le lait

Par suite de la descente d'avalanches occasionnées par le mauvais temps, les trains n'ont pu circuler dimanche sur la ligne du Lötschberg. Il en est résulté une forte pénurie de lait dans notre canton.

— M. le conseiller national Graber, secrétaire du parti socialiste, n'a pu se rendre à Sion où il devait donner une conférence le dimanche soir.

Le Loto de l'U. R. T. C. monthey-san et du Cercle de jeunes gens. — (Corr.)

Le Loto a été des mieux réussis et a dépassé les prévisions les plus optimistes. C'est dire que les deux sociétés sus-nommées se font un devoir de remercier très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de chaude sympathie, soit par les dons de lots ou d'espèces, soit par une belle participation au jeu.

La Section monthey-sanne de l'U. R. T. C. fait ses premiers pas et il est vraiment encourageant de constater combien notre population l'entoure de sa bienveillante sollicitude.

Notre gratitude également à nos amis des communes voisines et, parmi celles-ci, nous n'oublions pas Troistorrents qui ne s'est pas laissé surpasser en générosité.

Souignons en passant le joli geste du Foot-Ball club de Monthey qui a bien voulu renvoyer son loto à huitaine pour ne pas se préjudicier mutuellement. Nos amis sauront s'en souvenir dimanche.

Avant de mettre le point final à ces lignes, il nous revient que quelques personnes nous ont manifesté leur surprise ou leur désappointement de ce que nos quêteurs ne sont pas allés frapper à la porte de leur cœur... Elles voudront bien ne pas se formaliser de cette omission, tout involontaire, du reste, et croire sincèrement que nous avons noté leur adresse avec reconnaissance et satisfaction.

Le Comité d'organisation.

Les recettes des douanes.

Les recettes des douanes se sont élevées au mois de novembre 1919 à 6.501.234 francs, contre 2.385.026 francs au mois de novembre 1918, soit une augmentation de recettes de 4.116.207 francs.

Du 1er janvier à fin novembre, elles se sont élevées en 1919 à 58.082.680 et

en 1918 à 39.999.807 francs, soit une augmentation de recettes de 18.082.873 francs.

Petite Epargne.

La Banque cantonale du Valais a introduit une nouvelle organisation de l'Epargne scolaire, après entente avec l'Administration des Postes.

Elle délivre des cartes rouges pour les timbres-postes à 10 cent., bleues pour les timbres à 25 cent. et vertes pour ceux à 50 cent. ; et, une fois les cartes remplies, elle en porte le montant, sans aucune déduction, au carnet d'épargne ordinaire de l'intéressé.

Cela peut se faire aussi bien dans les Agences qu'au siège central de Sion.

Les prescriptions à suivre sont imprimées sur les cartes, il suffit de s'y conformer.

Vente aux enchères

Le soussigné agissant comme mandataire des hoirs de feu **GÉRARD ORTELLI**, à Monthey, exposera en vente aux enchères publiques, dimanche, 14 décembre, à 2 heures de l'après-midi, au Café de l'Hôtel du Cerf, les immeubles ci-après :

1) Maison d'habitation avec grange-écurie, remise, bûcher, jardin, places en un seul massif au lieu dit : Le Raccot, commune de Monthey ;

2) Verger au Bugnon, de 1450 m2.

3) Champ au lieu dit : « Champs Carroz », de 3053 m2 ;

4) Champ au lieu dit : « Champs Carroz », de 3420 m2.

Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Monthey, le 18 novembre 1919.

Maurice DELACOSTE, avocat.

Vente aux enchères

M. Angelin MACHOUD exposera en vente aux enchères publiques, le dimanche 14 crt., dès les 2 heures, au Café de l'Hôtel-de-Ville,

Une propriété à la Pointe de 17.000 m2, nature pré, champ et marais.

Pour M. Machoud : Henri CHAPPAZ, avocat.

L'ancien gérant Petitpierre, à Monthey, informe l'honorable public de la localité et des environs qu'il a ouvert un

Magasin d'épicerie, à la rue du Château, à Monthey.

Par des marchandises de première qualité ainsi que de bon marché, lui a accordée son ancienne clientèle et acquérir celle de nouveaux clients.

Mystifié !

vous le serez toujours si vous acceptez des Tablettes Wybert tandis que vous comptez recevoir des Tablettes Gaba, souveraines contre toutes les affections des voies respiratoires.

Méliez-vous !
Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à 1 fr. 75

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner n'est pas un nouveauté, il s'est avéré comme un produit parfait depuis plus de 30 ans.

VENTE de BOIS

L'Entreprise du Bois-Noir, S. A. (St-Maurice) vendra aux enchères, mercredi 10 décembre 1919, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, vers l'usine :

70 m3 de bois à brûler ; 100 m3 de bois de construction, de toutes dimensions ; 1000 m. de fourrons ; 1 lot vieille menuiserie.

— VENTE AU COMPTANT —

La Boucherie Chevaline Moderne

Bas des Escaliers du Marché, Lausanne sert bien :

V viande désossée pr charcuterie à fr. 2. 70 le kg.
Bouilli avec os Fr. 2. 40 le Kg.
Rôti 1er choix « 3. 30 « «
Faux-filet « 3. 50 « «
Saucisses et saucissons 3. 80 « «
Salami 5. - « «
Expéditions à partir de 2 kgs. - Téléph. 39,33
Se recommande : F. Courvoisier.

Jurisprudence

En souscription : **LIBRAIRIE Ph. ROCHAT, à BEX** : C. JAEGER, Commentaire de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Traduction, notiset annexes de M.M. Henry Bovay et R. Petitmermet, Dr en droit Grand in 8° 20 livraisons fr. 90.

MONTHEY Jouets de Noël

dès le 15 décembre :

Exposition - Vente

Salle du billard de l'Hôtel du Cerf

Assortiment complet de Jouets de tous prix et de tous genres.
Bougies pour Arbres de Noël.
Se recommande : R. PERNOLLET

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Orfèvrerie - Optique
MACHINES à COUDRE
Henri MORET



Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles.
ALLIANCES OR, gravure gratuite.
Services de table argenterie.
Lunettes à prismes et autres.
JUMETTES et PINCE-NEZ.
Réparations promptes et soignées.

Valesia

Agence de machines à écrire

Rue de Savièze, SION Rue de Savièze
maison de Courten, à deux pas de la grande fontaine du Grand-Pont.

Un comité entreprend l'agence en vue de se procurer des ressources pour ouvrir des salles populaires.
Spécialités : machine **Smith premier** à clavier complet, la plus commode et la meilleure marché des grandes marques américaines — **Yost** à tampon durant autant que 24 rubans, **Underwood**, **Remington**, etc. Petites machines de bureau et voyage, bon marché, **machines de poche à 95 fr.** --- Machines à calculer, multiplicateurs, accessoires, échanges. Envoi pour réparations, occasions.
L'agence est ouverte sur semaine de 1 à 2 h. et de 6 1/2 à 8 heures

Mme Rose CARETTI, herboriste, Bouveret

Traitement de tous genres de maladies par les plantes. Analyse d'urine. Consultations par correspondance. Se rend à domicile.

A. ROSSA - Vins en gros Martigny

ASSORTIMENTS DE VINS DE 1er CHOIX

Biancs II degrés ; Rouges II degrés ; Alicante 15 degrés, (Vins fins en bouteilles)
Asti — Barbera — Nebbiolo — Malaga — Moscatel
Prix avantageux.
Maison très connue et de toute confiance

FERMIER

est demandé pour exploiter à mi-fruit 8 hectares de belles propriétés dans l'Entremont. S'adr. au Nouvelliste sous C.S.

Eau-de-vie de fruits

pure, pommes, poires 1re qualité, à fr. 3.— le litre. Envoi depuis 5 lit. contre remboursements. V. Ruegger & Cie, Distillerie, AARAU.

FRUITS MIELS VINS

du pays et de l'étranger
S. MEYTAIN, SION
Rue de Comthey
Expédition par fûts dep. 50 litres.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres.
Prix modérés

Eaux alcalines
Achat de tous fruits au cours du jour

A vendre, dans les environs de Sion,
un beau mulet

très fort et sage, âgé de 7 ans. S'adres. au Nouvelliste sous C. G.

Chaussures

Si vous désirez de la bonne chaussure p. l'hiver adressez-vous direct à la fabrique Vve LIARDET et fils à Vauldon. Expédition contre remboursements. Gros. Demander le catalogue gratis. Réparations, Détails. — Spécialités de fortes chaussures.

Le Dr Matthey

Dentiste américain reçoit tous les jours
Av. du Kursaal, 21
MONTREUX
— Téléphone 838. —

Occasion

A vendre, une machine à coudre, à pied, marque Helvétia, ainsi qu'un bon vélo.
Ecrire sous I 29471 L, à Publicitas S. A. Lausanne

Châtaignes

vertes, belles
Sac de 10 kg. fr. 7.50 franco.
100 kg. fr. 55 port dd.
Morganti & Cie, Lugano.

FIÈVRE APTEUSE

Agriculteurs, souvenez-vous que l'anti-épidémique le plus puissant connu jusqu'à ce jour est la

« Poudre MAYOR »

En vente partout, le pt. frs 3, par 6 pt. 2.90, 12 pt. 2.80.

Envoi franco A. Delisle et Cie, Lausanne.

Prix spéciaux pour syndicats.

Dépositaires : A. SIMOND, Fils et Cie, Lausanne.

Librairie-Papeterie Ph. Rochat

à BEX

Vient de paraître : Albert BONNARD : Pages d'histoire contemporaine, in 16, fr. 5.-- Benj. VALLOTTON : Ceux de Barivier, fr. 4.50 Dr LAUR : Politique agraire, fr. 4.-- De REYNOLD S. : Cités et Paysages Suisses, 3me série, fr. 5.-- ROSSEL Virgile : Le Flambeau, roman, fr. 4.50.

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE

Martigny - Sierre

délivre des

Parts sociales de 1.000 fr.

Dernier dividende 5 1/2 o/o

des

Obligations au meilleur taux

Capital de garantie et réserve :

Fr. 3.560.000.--

TANNERIE

Je soussigné avise l'honorable public que j'ai remis ma tannerie à Monsieur Raphaël Eggs-Locher, tanneur à Sierre-Villa. En remerciant sincèrement ma clientèle de la confiance, quelle m'a toujours témoignée, je lui recommande mon successeur.

Grand Stanislas, tanneur.

Je soussigné avise l'honorable public que j'ai repris le commerce de tannerie de Monsieur Grand Stanislas, tanneur à Villa-Sierre, avec assurance que tous mes soins seront mis à satisfaire pleinement ceux qui me confieront tout travaux concernant mon métier.

Prix modérés.

Raphaël Eggs-Locher tanneur

Machines à coudre

SINGER

Renommée universelle

Payements faciles

Compagnie SINGER de New-York

Seule maison en Valais :

Martigny - Ville

La Banque Tissières

Martigny

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants :

Obligations 3 à 5 ans 5 o/o

Carnets d'Épargne 4 1/4 o/o

Comptes-courants 3 1/2 - 4 o/o

Comptes à terme fixe 4 - 5 o/o

Prêts hypothécaires. Avances sur titres.

Comptes-courants commerciaux

Comptes en valeurs étrangères.

Encaissement de coupons. — Change.

Gérance de titres.

Toutes opérations de Banque.

Scieries Decaillet frères

Martigny et Châtellard-frontière

Commerce de bois — Menuiserie — Charpente
Fabrique de caisses — Cageots à fruits — Baraquements démontables — Lames à plancher et à plafond, etc.

ACHAT ET VENTE DE BOIS EN GRUME

On demande pour Martigny dans un petit ménage soigné

Jeune Fille

très sérieuse, d'environ 25 ans, connaissant bien la cuisine et la tenue d'un appartement. — Envoyer les offres au Journal sous T. M.

Fille de magasin

On demande pour un magasin d'épicerie, une jeune fille de toute confiance ayant déjà travaillé dans le métier. Adresser les offres et références sous chiffre 2212 à Sion.

Une forte fille

aimant les enfants, est demandée dans une famille catholique de langue française à Lucerne, pour les soins du ménage et la cuisine. Bon gage. Vie de famille. Adresser offres sous chiffres S 6620 A. L. à Publicitas S. A. Lucerne.

Assurances

Société suisse d'assurances sur la vie, 1er ordre, cherche pour le Bas-Valais

Inspecteur

sérieux et actif. Adres. offres sous chiffres K. 19447 L. à Publicitas S. A. Lausanne.

Collectionneur

cherche à acheter gravures anciennes (costumes, paysages) Faire offres avec description à R, bureau du Nouvelliste.

MACHINES À COUDRE

Marque LA COLOMBE, de fabrication SUISSE, d'une marche facile et silencieuse, meuble élégant et très solide, garantie. Famille, à main, dep. Fr. 95.-- Vibrantes cousant en avant et en arrière, avec coffret luxe fr. 150.-- Famille, à pied, dep. Fr. 185.-- Centrales à très bas prix. — Nouveau catalogue 1919-20 : 60 cts. mécanicien spécialiste pour la réparation de tous systèmes. Louis Ischy, fabricant PAYERNE.

Prochains grands tirages

22 Décembre

5 et 22 Janvier

Pendant peu de temps nous pouvons encore vous offrir à partir de

Fr. 5 par mois.

une série ou un groupe varié de 30 obligations à lots à 5 fr. de la Fed. des Chefs d'Equipes des C. F. F.

remboursable par voie de tirage de Fr. 5 à 20 000 par titre. — 2 à 4 tirages par ans. — 6 à

7 belles primes garanties par série

sortante aux prochains tirages. Prix de la série de 30 Obligations Fr. 150, au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement Magnifique plan de lots :

19 à Fr. 20.000

18 „ 10.000

78 „ 5.000

67 „ 1.000

etc., au total pour plus de

4 millions

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera à titre supplémentaire à et à raison de 1/100 à

22 GRANDS TIRAGES

dont les prochains les 22, Déc. 5 et 22 Janv., etc., avec lots :

1 à Fr. 1.000.000

2 „ 500.000

2 „ 250.000

5 „ 200.000

16 „ 100.000

etc. au total pour Fr.

10 millions

Prière d'adr. les commandes sans retard à la BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS, Peyer & Bachmann, Genève, 20 Rue du Mt-Blanc.

OU ? OU ?

Trouvez-vous à des prix défilants et bien servis :

CHOIX IMMENSE EN JOUETS de toutes espèces et qualités. Garnitures d'arbres de Noël, Bougies couleurs.

CHOCOLATS FINS en boîtes de toutes grandeurs et de tous prix. Articles ouverts. Fruits assortis et légumes en pâte d'amandes ; chocolats, liqueurs, fourrés, pistaches, truffes, duchesses, pralinés ; valencia ; carmen ; irou-rou, éclairs, nougatives, gaufrettes, plus de quarante assortiments en articles ouverts.

BISCUITS : Reims, gaufrettes chocolats, pélerines, champagnes, macarons, petits fours, mélanges, forain, grand choix en fourrés-chocolat et miel, mélanges, biscuits pour arbres, etc., etc.

ORANGES, mandarines, citrons, dattes, figues-couronnes et autres, pommes ; poires de table ; noix, amandes, noisettes, arachides, raisin ; malaga, fruits confits, grenades.

CIGARES BOUTS TOURNES, 1re qualité. Boîtes de toutes grandeurs, boîtes de cigarettes de 50 et 100 pièces, à partir de 1.95 la boîte de cinquante pièces, boîtes de luxe.

VOLAILLES, oies, dindes, chapons ; poulets ; poulets, charcuterie 1er choix.

VINS FINS en bouteilles : Malaga, Madère, Champagne, Veuve ; Cliquot, Reims ; Champagne Mauller, Asti Champagne, Asti mousseux, Montbeux, Molligon ; Muscat ; Moscatello Hétri, Amigne, Brulleier, Château Contey, Etoile du Valais ; Johannisberg, Médoc supérieur, Maçon, Barbera, Dôle ; Malvoisie Hétri.

CARTES DE VISITE, avec vues de St-Maurice, cartes Noël et Nouvel-An. — Prix avantageux. — Expéditions promptes et soignées. — Le magasin sera ouvert le dimanche.

SE RECOMMANDE :

Grande Epicerie Vve J. Dionisotti

Calendrier gratis.

Angines et affections de la gorge sont guéries radicalement et en peu de temps par le

Résopone - Gargarisme

Excellent remède pour éviter la contagion. Calmant et non toxique, recommandé par le corps médical.

En vente dans les pharmacies seulement.

SEULEMENT

du lundi 8 au samedi 13 décembre

sont mis en vente les lots de marchandises suivants à des prix dérisoires.

Lot 1 300 Couvertures mi-laine, première qualité 4.95 6.95 9.85	Lot 3 100 Pardessus Beau drap, très lourd, teintes foncées, cédés 79.50
Lot 2 300 Draps molleton, qualité lourde à 2 places 9.85	Lot 4 100 Manteaux Dames, forme très moderne, avec col et ceinture tissus épais 45.50 - 54.-

Grands Magasins d'Assortiments

VILLE DE PARIS - MARTIGNY

Succursales en Valais :

MONTHÉY

SIERRE

Union de Banques Suisses

Vevey — LAUSANNE — Montreux

Capital et Réserves: 75.000.000

Nous recevons des fonds en dépôts aux meilleures conditions au compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

CERTIFICATS DE DEPOTS

nommatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels

à 1 an intérêt 4 1/2 %

de 2 à 5 ans „ 5 1/4 %

Carnets de dépôts „ 4 1/2 %

Achat et vente de titres. — Gestion de fortunes. — Escompte d'effets de commerce. — Change de monnaie et billets étrangers.

Bureau de Placement D. Zermatten, Sion

offre et demande

Employés de bureau

Domestiques

de campagne

Manœuvres

Charretiers

Portiers

Laveur pour buanderie

Bonnes à tout faire

Filles de salles

et sommelières

Cuisinières et femmes de chambre

Une fille forte et débrouillarde dans bonne famille à Neuchâtel.

Madame Ernest Béguin, Conseiller d'Etat, cherche

une jeune fille

de toute moralité trouverait place de suite.

Bon gage.

Faire offres sous chiffres P 24414 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

On cherche pour le 15 déc.

une cuisinière

et une

femme de chambre-lingère

dans Institut de jeunes garçons. Adr. offres et prétentions à Mme O. Brunet, Av. Druey 3, Lausanne.

Allemagne

Un commerçant suisse se rendant pour affaires en Allemagne, se chargerait d'achats, de commission, de mission etc. Ecrire sous D 29501 L Publicitas S. A. Lausanne

A VENDRE

de gré à gré quelques propriétés détachées de la

Ferme des

Fougères

près Châteauneuf, consistant en prés et champs, en parcelles de différentes grandeurs. Pour traiter, s'adresser à M. Giroud à Sion.

On prendrait en hivernage un bon petit mulet

sage, avec son collier, pour 2 mois. Bons soins assurés. S'adr. à Héli Schürmann, Evouettes.

À VENDRE

grande quantité

foin marais

et

paille fourragère

Altda, Fully.

Pianos

Harmoniums

Vente location, échange.

Violons, mandolines, guitares, violoncelles et accessoires.

Gramophones

disques — Tambours et Accordéons

H. Hallenbarter, SION.

A vendre bas prix un moulin à bras

état de neuf, pour moudre le grain S'adres au Journal sous S. S

Chasseurs

Attention !

A vendre un fusil de chasse calibre 16, état de neuf. S'adr. Georges Rouiller, Martigny-Combes.

Occasion

A vendre un calorifère pour café ou grande salle.

A la même adresse, vente de meubles d'occasion le mercredi sur le marché. Devant les bureaux de poste en cas de mauvais temps.

S'adresser au Magasin Ch. Baratta, Rue du Château, Monthey.

MORUE

Morue salée nouvelle, première qualité, à

fr. 1.60 le 1/2 kilogram.

Expédition par colis postaux par la Maison de Comestibles

H. Solten Montreux.

1000 sacs

Causerie agricole

Le merle

La revue *Nos Oiseaux*, bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, a publié récemment l'intéressante relation que voici sur des observations concernant le merle et le ver blanc :

Au cours de la longue période de sécheresse qui, en cette année 1919, s'est étendue sur mai et juin, j'ai été attiré au début par les allées et venues de merles constamment occupés à fouiller le sol d'une petite pelouse sise sur le devant de mon habitation. Tout d'abord, j'avais supposé que ces oiseaux cherchaient là des vers de terre et je n'y attachai pas davantage d'importance. Mais, un jour, examinant la chose de plus près à la jumelle, je fus étonné de voir un merle avec un ver blanc ou larve de hanneton au bec. Je voulus dès lors approfondir le sujet et savoir comment le merle découvre et capture

sa proie. L'herbe de la pelouse, rase, desséchée par le soleil, laissait voir aisément le terrain et voici ce que je pus observer :

Le man perce une très courte galerie d'aération, souvent de 1 à 3 cm. de long, qui s'ouvre à la surface du sol par un trou gros comme l'épaisseur d'un crayon. Les merles, en gens avisés, avaient eu connaissance de ce menu détail bien avant moi. C'était là leur point de repère. La chasse, sans cesse renouvelée, peut se décrire ainsi. Un merle s'abat sur la pelouse ; il sautille, la tête bien droite, s'arrête de temps à autre pour inspecter les lieux, puis penche la tête de côté pour voir d'une façon plus précise le trou qu'il vient de découvrir. Maintenant, le voici en arrêt devant l'ouverture de la galerie qui mène à la proie convoitée. Campé sur ses deux pattes, l'oiseau joue du bec, de droite et de gauche, avec une extrême rapidité, enlevant ainsi un peu de terre pour creuser la cavité. Parfois son impétuosité est telle qu'il en est

rejeté en arrière, mais d'un bond il revient à la charge ; piquant dans l'ouverture, il enfonce son bec long et effilé, bien approprié à cet usage, pique et repique et retire, comme avec une pincette, la larve de hanneton. Toute la scène s'est déroulée en quelques secondes.

Victorieux, le merle se promène alors par petits sauts cadencés et mesurés, la larve au bec, se pavant, fier d'exhiber sa capture. Puis, frappant à coups redoublés sur le sol, d'estoc et de taille, il découpe le man et en avale des lambeaux.

Deux merles surtout un superbe mâle et sa femelle, mais surtout le mâle, se sont, en mai, juin et jusqu'aux premiers jours de juillet, acharnés de dévorer ainsi les vers blancs de la pelouse. Jamais je n'aurais supposé que celle-ci pût contenir pareille surabondance de vermine. A toute heure du jour j'ai vu les merles au travail. Curieux de statistique, j'ai compté une fois, prise au hasard, cinq vers blancs

capturés en un quart d'heure. En calculant au plus bas, on peut certifier qu'un de ces oiseaux à détruit une centaine de larves de hannetons dans la journée, ce qui fait un minimum de 10.000 (dix mille) larves dans la saison. Le couple m'a donc débarrassé de plus de 20.000 hannetons et cela sur une étendue de terrain très réduite, d'environ cent mètres carrés.

En commencement de juillet, le gibier s'est fait décidément plus rare, et cela se conçoit aisément. Le 3 de ce mois, à 8 h. 22 du soir, le merle mâle est encore en chasse et attrape un man. Puis il donne ci et là quelques coups de sonde, probablement dans des trous déjà précédemment explorés, car les tentatives restent infructueuses. A 8 h. 34 cependant, nouvelle capture. Le 6 juillet, les oiseaux exploraient encore le terrain à 8 h. 40 du soir, mais sans grand succès, alors que volait déjà la chauve-souris, à l'heure où le jour tombe et où le merle cesse de bien distinguer les objets.

On a dit beaucoup de mal du merle, mangeur de fraises et de cerises : on peut, bien lui accorder ce petit dessert, en considération des services qu'il nous rend d'autre part.

Maurice BOUBIER, professeur.

Noblesse

CIRAVEGNA & Cie GENEVE

Vermouth délicieux
Vraie gourmandise



L'entreprise de la correction de la salente demande un **Mulet** en hivernage. S'adresser à Jules Copt Saillon.

A VENDRE une bascule de 100 kl. à l'état de neuf. S'adresser à u Nouvelliste ou M. B.

Pour être servi en toute confiance, achetez une machine à coudre

PFAFF



1re marque, de toute garantie. — Grand dépôt chez — H. MORET, horloger, MARTIGNY-VILLE.

Guérison du **GOITRE** et des **GLANDES** par notre **Friction anti-goitreuse**, Strumasan seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Prix 1/2 flacon 3 fr.—; 1 flacon 5 fr. — Prompt envoi au dehors par la Pharm. du Jura, Bienne.

Vendez vos chevaux pour abattre et ceux abattus d'urgence, à la **Grande Boucherie chevaline valaisanne de Sion** qui vous payera le grand prix du jour. Paiement comptant. En cas d'urgence on se rend à domicile. — Téléphone 166.

Viande & charcuterie bon marché

Rôti, sans os ni charge le k. fr. 3.40
Bouilli, av. os, le k. fr. 2.20
Saucissons et saucisses, le k. fr. 4.—
Salami le k. fr. 5.—
Viande désossée pour fumer, sécher ou faire de la charcuterie, le k. fr. 2.90
Expédie dep. 2 kg. la Boucherie chevaline Centrale. - Louve 7, Lausanne.

AMATEURS !

Pour les Fêtes faites quelques jolis pays ges et groupes que vous ferez coller sur albums modernes. Pour tous travaux fournis, adressez-vous chez **Dorsaz, à Martigny**. Prix courants. Expédie gratis et franco.

Teinturerie Moderne

Lavage chimique de vêtements d'hommes et de dames. Teinture dans les nuances les plus nouvelles, noirs deuil, sans rien découper.
Lavage et teinture des gants, boas, plumes, etc.
Lavage des couvertures de laine, flanelles, rideaux, etc.
Spécialité de glaçage à neuf des faux-cols et manchettes.
ROUBERTY-BOGHY, Avenue de la Gare, SIERRE.
Expédition dans toute la Suisse. — Emballages soignés.

AGRICULTEURS

Abonnez-vous au **SILLON ROMAND** JOURNAL AGRICOLE ILLUSTRE et à ses trois annexes

Le Petit Sillon Romand, le Foyer et les Champs, et le Journal illustré, dont le coût global n'est que de six francs par année. Le Sillon Romand est l'organe agricole illustré le plus lu, le plus répandu dans toute notre terre romande ; sa bourse de produits agricoles, ses consultations gratuites à l'usage exclusif de ses abonnés et sur les sujets les plus complexes dans tous les domaines le font apprécier toujours davantage par les services éminents qu'elles rendent. C'est l'ami, le conseiller venant périodiquement dans la ferme, chez l'artisan, le commerçant, comme dans la famille, éclairer, guider l'activité de chacun, prenant soin de ses intérêts économiques.

Écrit par des spécialistes dans toutes les branches, il s'impose de plus en plus dans tous les domaines de notre activité sociale et répond à toutes les exigences, qu'il s'agisse de la grande agriculture, de la viticulture, du jardin potager, de l'horticulture, de l'élevage du gros ou du petit bétail, des oiseaux ou animaux de basse-cour et d'agrément, de l'apiculture, de la sylviculture, de la pisciculture, de l'économie ménagère ou domestique et enfin de toutes les phases dans lesquelles s'exerce l'activité humaine sans oublier les questions d'ordre sportif et d'agrément.

Les trois annexes du Sillon Romand également illustrées ont chacune leur sphère d'activité nettement déterminée.

LE PETIT SILLON ROMAND pour les questions avicoles, cynicoles, apicoles, le jardin maraîcher, le petit bétail, les arbres fruitiers, etc., etc.

LE FOYER ET LES CHAMPS se spécialisant dans les questions d'économie domestique, d'hygiène, de travaux féminins, d'éducation, etc., etc.

LE JOURNAL ILLUSTRE à la fois littéraire et instructif, lecture de famille par excellence donnant un aperçu des nouvelles mondiales avec de fort belles gravures d'actualité.

Ces quatre publications, toutes utiles pour l'agriculteur, l'éleveur, l'artisan, la ménagère, le commerçant ou l'amateur, ne coûtent que 6 fr. par année et peuvent s'obtenir en se servant du bulletin d'abonnement ci-bas :

Bulletin d'abonnement N° 44

Je m'abonne au **SILLON ROMAND** et suppléments, pour l'année 1920.

Nom
Prénom
Domicile
Bureau de poste

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 3 cent., à l'Administration du « Sillon Romand », Grand-Pond 16, à Lausanne. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Tout nouvel abonné pour 1920 recevra le journal gratuit jusqu'à fin décembre 1919.

Banque Commerciale valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, MONTHEY
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse
Intérêts payés sur dépôts de l'année 5 %
Caisse d'Épargne
Compte courants à vue
Escompte et Prêts divers
Change de valeurs étrangères
Achat et vente de titres
Souscriptions à tous emprunts.

PRETS HYPOTHECAIRES

FOURRURES

Grand assortiment en fourrures derniers modèles, dans tous les prix.
Auguste HENNING, pelletier, LAUSANNE, St-Laurent 39, (Face à l'Eglise). — On envoie à choix.

Epicerie - Droguerie J. L. Glardon, Bex-Place

Téléphone No 61.

L'expédition jusqu'à épuisement du stock :
Savon ovale Schnyder petits morceaux fr. 0.40
» » » moyens » 0.90
» » » gros » 1.20
» 3 sapins » 1.20
» 72 % Marseille » 1.35
Dépôt des thés Lipton, Mandarin, Croix-bleue, Ridgway Mamiel, etc.
Toute commande, dépassant la somme de 15 fr. est expédiée franco de port et d'emballage.

Estomac, Nerfs, Sang !

Maux d'Estomac, Maladies nerveuses, Troubles de la circulation du Sang : telles sont les affections qui résultent infailliblement du surmenage physique ou moral causé par les exigences de la vie. De tous côtés, vous entendez une foule de personnes se plaindre de manque d'appétit, crampes d'estomac, gonflements, maladies d'intestins, digestions difficiles, fatigues, anéantissement, épuisement, maux de tête, vertiges, étourdissements, congestions. Elles éprouvent un sentiment de lassitude qui leur rend tout effort pénible, leur sang devient lourd, et à peine le repas est-il terminé qu'elles sont atteintes de somnolence.

A ces malades, nous recommandons de faire une cure sérieuse avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives, qui guérit sûrement les Maladies de l'Estomac, des Nerfs, les Troubles de la Circulation du sang, Varices, Hémorroïdes, Phlébite, Faiblesse générale, Neurasthénie, Migraines, Névralgies, MALADIES DE LA FEMME, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes, Indispositions irrégulières et douloureuses, Accidents du Retour d'Age, etc., etc.

La Jouvence de l'Abbé Soury se trouve dans toutes pharmacies : la boîte (pilules), 5 fr. 40, franco poste. 6 francs Les 4 boîtes (pilules), franco 21 fr. 60 contre mandat-poste adressé à la Pharm. Mag. Dumontier, à Rouen. Notice contenant renseignements gratis.

Nota : La Jouvence de l'Abbé Soury liquide est augmentée du montant des frais de douane perçus à son entrée en Suisse.



VENTE DIRECTE AU PUBLIC
Prix avantageux
Montre pour homme, métal uni, fabriquée par procédé mécanique, mouv. de marque, garanti 2 ans sur bulletin, fr. 8.50. — Rien à risquer, échangeons ou retournons argent. Envoi contre remboursement, port 0.50 en plus.
— Comptoir d'Horlogerie Jean Benoit, 32, rue Alexis-Marie-Piaget, Chaux-de-Fonds. — Maison suisse de confiance. Dem. catalogue.

Pour les Fêtes

SÉRIES - RÉCLAME

1 lot chemises pr dames, belle toile brodée 4.85
1 lot de cache-corsets, belle toile, riche brod. 2.25
1 lot mouchoirs blancs, sans initiale, la pièce 0.40
1 lot de jolis mouchoirs avec initiale, bonne grandeur, la 1/2 dz. 3.25
1 Carton de 3 jolis mouchoirs brodés 1.95
100 Jupons blancs, av. large broderie, la p. 5.95
1 lot chemises blanches, avec plastron fantaisie, pr hommes, du No 36 à 44 8.90
1 lot de belles Casquettes anglaises, tous les numéros, cédées à 4.95
Savons de toilette, choix énorme, depuis 15 cts. le morceau
1 belle papeterie (Chillon)
25 feuilles papier, 25 enveloppes, cédée à 0.95
Porte-monnaie, formes assortis, depuis 0.80

Biscuits — Chocolats Bonbonnières.

Seulement pendant notre vente réclame, nous accordons le 15 % de Rabais sur les manteaux de fillettes et sur toutes les fourrures.

VILLE DE PARIS - MARTIGNY

Succursales en Valais : SIERRE et MONTHEY.

Pour charcuterie belle viande désossée

nous expédions contre remb. à fr. 2.70 le kg.
Caballus S. A. Boucherie Chevaline, Gd St-Jean 24 Lausanne. Téléphone 40.98

Poux de tête et leurs œufs sont anéantis en une minute par un seul lavage de tête du Pousna. Le flacon : 1 fr. 60. Discretion. — A. Baier, coiffeur, Uzwil 37.

Eau-de-vie de fruits

pure, pommes, poires 1re qualité, à fr. 3.— le litre. Envoi depuis 5 lit. contre remboursements. V. Ruegger & Cie, Distillerie, AARAU.

Le Dr Matthey

Dentiste américain reçoit tous les jours Av. du Kursaal, 21 MONTREUX — Téléphone 838. —

C'est avec plaisir que je vous annonce

que votre Rechinol me donne un résultat des plus étonnants ; je puis le recommander à chacun, etc. Henry Moutier. Comme je suis satisfait de votre Rechinol et je puis le recommander à tous ceux qui ont perdu leurs cheveux ! H. Arthur. Chaux-de-Fonds. (D'autres nombreux certificats à disposition). Rechinol (+ marque déposée +) est, grâce à son heureuse composition, absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux ; fait naître une magnifique chevelure. Prix fr. 4.— et 6.— (grand flacon pour toute la cure.) Evitez les contrefaçons.

Dans 10 jours plus de cheveux gris ! Certificats à disposition !

RECHS « IDEAL » est un produit clair comme l'eau, absolument inoffensif, qui rend dans une dizaine de jours aux cheveux gris, leur couleur d'autrefois. (Exigez le nom Rechs Idéal). Prix fr. 3.85 et 5.85. Seulement à la Parfums J. RECH, BIENNE, rue de Nidau, 21. — Découpez —

Transports

Je fais les Transports de toutes marchandises, au plus bas prix. Martigny, Charrat, Fully, Entremont, etc. Veuillez vous adresser au bureau du journal sous M. L. Les transports commenceront au printemps.

HOTEL-RESTAURANT

On offre à louer au Noirmont (Jura bernois) un Etablissement de 1er ordre avec grande salle de 200 m2 actuellement en voie de transformation pour agrandissement.
Situation unique au centre du village.
Entrée 23 avril 1920.
Renseignements et offres à
M. Maurice MAITRE, Noirmont.

Vente directe du fabricant aux particuliers. MONTRE MUSETTE

5 ans de garantie, 6 mois de crédit, 8 jours à l'essai

Exacte
Sûre
Solide



Ancre 15 rubis, avec forte boîte argent 900/1000, contrôle fédéral, superbe décor. N° 228 — A terme 72 fr.
Acompte 10. Par mois 8.
Au comptant: Fr. 65.—

Demandez gratis et franco le catalogue illustré des montres « MUSETTE » aux seuls fabricants.
Guy-Robert & Cie
Fabrique Musette
Rue Doubs 3
La Chaux de Fonds
Maison suisse fondée en 1871.

Ecrivez-nous

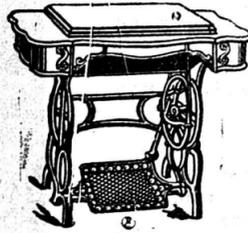
une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.



Chaussures
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg

THE DAVIS SEWING MACHINE & Co DAYTON, OHIO, U. S. A.

Machines à navettes - Rondes - Vibrantes



Familles
Tailleuses
Lingères
Tailleurs
Selliers
Tapissiers

Machines à jour et à broder
Fort escompte au comptant. Vente à terme

Seule agence en Suisse
Les fils de J.-F. Donzé
LANDERON (Neuchâtel)
Maison suisse fondée en 1882

Banque de Brigue

Capital-Actions fr. 1.000.000

entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—

Comptes de chèques postaux: II. c. 253

La banque accepte des dépôts:
en comptes-courants à 3 1/2-4 %
sur carnets d'épargne à 4 1/2 %
contre obligation à 2-3 ans ferme 4 1/2 %
contre obligation à 5 ans ferme 5 %
La moitié du timbre fédéral est à la charge du déposant.

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte
Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat à Martigny.

La Banque de Sion de Kalbermatten & Cie

reçoit des dépôts

En compte-courant 4 %
En Carnet d'Epargne 4 1/2 %
A 1 an 4 1/2 %
A 3 ans 5 %

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

Crédit Sierrois SIERRE

Nous payons :

5 % sur Certificats de dépôt
4 1/2 % sur Carnets d'épargne
4 % sur Comptes-courants, disponibles à vue.

Toutes opérations de Banque
LA DIRECTION

Laine de mouton

transformée en étoffe pour Messieurs ou Dames ou acceptée en échange par la fabrique de draps bien connue :

Hoirs N. Pedolin, S. A. Coire.

Magasin de Verres à vitres et Glaces

COULEURS ET VERNIS

Joseph GUALINO
Aven. de la Gare 22 MARTIGNY Tél. 14

GYPSERIE - PEINTURE et VITRERIE
PAPIERS PEINTS



Wotan
à remplissage gazeux
La lampe préférée

Banque Fédérale

(Société Anonyme)
VEVEY

1, Place du Temple et Rue d'Italie

Capital: fr. 50.000.000
Réserves: fr. 13.400.000

Comptoirs en Suisse: Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall, Zurich et Vevey.

La Banque reçoit des dépôts d'argent en comptes-courants à vue, carnets de dépôts et comptes à termes aux conditions les plus avantageuses.

La Banque délivre des
Bons de Caisse
aux taux de
4 3/4 à 5 %
selon le terme

NOUVEAUTÉ !

La bouteille Hélos-Thermos conserve sa température pendant 24 heures aux liquides chauds ou froids. Indispensable aux chasseurs, voyageurs, employés, C. F. F., et tramways, etc.

1/2 l. fr. 5.50; 1 l. fr. 10.—; 1 1/2 l. fr. 12.—

Nouveau catal. (1919-20) fr. 0.60.
Louis Ischy, fab., Payerne.
Atelier de réparations.

Sage-femme diplômée
Mme J. ZAUGG
14, Rue Croix-d'Or
Genève

Consultations tous les jours. Pensionnaires.
Téléphone 3303.

Nous achetons peaux de
TAUPES
renards, putois, fouines, etc. aux plus hauts prix.
Canton & Cie, 24, Rue de Bourg, Lausanne.

Prochains grands tirages
22 Décembre
5 et 22 Janvier

Pendant peu de temps nous pouvons encore vous offrir à partir de
Fr. 5 par mois.

une série ou un groupe varié de 30 obligations à lots à 5 fr. de la Fed. des Chefs d'Equipes des C. F. F.

remboursable par voie de tirage de Fr. 5 à 20 000 par titre. — 2 à 4 tirages par ans. — 6 à

7 belles primes
garanties par série

sortante aux prochains tirages. Prix de la série de 30 Obligations Fr. 150, au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10.

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement. Magnifique plan de lots:

19 à Fr. 20.000
18 „ 10.000
78 „ 5.000
67 „ 1.000
etc., au total pour plus de
4 millions

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera à titre supplémentaire à et à raison de 1/100 à

22 GRANDS TIRAGES
dont les prochains les 22, Déc. 5 et 22 Janv., etc., avec lots:

1 à Fr. 1.000.000
2 „ 500.000
2 „ 250.000
5 „ 200.000
16 „ 100.000
etc. au total pour Fr.
10 millions

Prière d'adr. les commandes sans retard à la
BANQUE SUISSE DE VALEURS
A LOTS, Payer & Bachmann,
Genève, 20 Rue du Mt-Blanc.

OFFICE MODERNE GENEALOGIQUE
18, Avenue Ruchonnet
LAUSANNE (Suisse)



LA SOCIÉTÉ SUISSE DES CHARPENTIERS
R. A. S.

A. Sutter, Oberhofen,

Pour nos clients

OCCASIONS
au rayon de Fourrures et Confections

Nos marchandises, d'un bon marché extraordinaire, permettent d'importer quelle bourse de venir s'approvisionner chez nous.

FOURRURES

Cois pour enfants, en blanc, doublés soie 3.65
Cravates pour enfants, en blanc, doublés soie 2.45
Parures moagolie blanches, doubl. soie, pièce, 8.85
Parure herminette, blanche, la pièce, 7.45
Un lot cravates noires, doubl. soie, 10.50, 12.50
Une série cois, loutre 14.90
Une série écharpes peluche, belle doubl. 9.45
1 série de cois noirs, lapins de russie, forme avec tête et queues.

Renard doublé soie 19.85
Renard de Sibérie, bleuté 28.50
Assortiment de belles fourrures, jusqu'à 95.—

MANTEAUX

Manteaux de fillettes, en bleu et vert, forme à col et ceinture — 4 à 7 ans — 19.50
Manteaux de fillettes en velours de laine, bleu, vert, brun, forme mod. - 7 à 12 ans - 29.50
Manteaux, bleu, col damier, revers assort. dp. 46.50
Manteaux dames en gris, bleu, vert, brun, forme moderne avec col et ceinture, seulem. 46.50
Manteaux dames en velours de laine brun, vert, bleu, gris, cédés à 54.50
Manteaux dames en superbe drap anglais 64.50
Grand choix en Robes de fillettes 6.25

Grands Magasins d'Assortiments
VILLE DE PARIS - MARTIGNY
Succursales en Valais: Monthey et Sierre

Banque Cantonale du Valais, Sion

AGENCES à
Brigue, Viège, Sierre, Martigny, Salvan, Monthey

REPRÉSENTANTS à
Lax, Moerel, Tourtemagne, Loèche, Nendaz, Chamoson, Bagnes, Orsières.

Capital de dotation fr. 5.000.000.—
Garantie illimitée de l'Etat du Valais.

Se charge de toutes opérations de Banques aux conditions les plus avantageuses.

Prêts hypothécaires, Prêts sur billets, Ouverture de crédits en comptes-courants garantis par hypothèque, nantissement ou cautionnements.

Dépôts divers sur carnet d'épargne, Obligations, Bons de dépôts, Lettres de Gage, Comptes-Courants. Cartes de petite épargne avec timbre poste.

S'occupe de l'achat et de la Vente de Titres et de toutes Transactions avec l'Etranger.
Location de cassettes dans sa chambre-forte. Gérance de titres.



Pour devenir
Chauffeur
apprenez à conduire à l'école de chauffeur de
LS LAVANCHY
Avenue Bergières, Lausanne

Brevet garanti en 3 semaines.
Demandez prospectus gratuit.

Viande désossée
pour faire de la charcuterie à 2 fr. 80 le kilo expédié par poste et chemin de fer, la

BOUCHERIE
CHEVALINE CENTRALE
LAUSANNE
Louve 7, Téléphone 15 36.

Autos-Taxis
-- GARAGE CENTRAL --
Rue du Marché **Bex** Téléphone 131

CAFÉ

Offre directement aux consommateurs, **café vert** garanti, de qualité supérieure à 3.30 le kg.; **grillé** 4.30, en sacs de 2 kg., 5, 10 et 15 kg, contre remboursements.

Jean Lepori, imp. de café, **Massagno**, près Lugano (Tessin)

LAUSANNE Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Diplômés

Scieries Décaillet frères
Martigny et Châtelard-frontière

Commerce de bois — Menuiserie — Charpente
Fabrique de caisses — Cageots à fruits — Baraquements démontables — Lames à plancher et à plafond, etc.

ACHAT ET VENTE DE BOIS EN GRUME